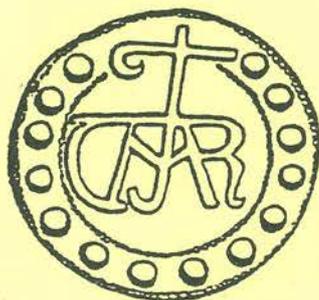
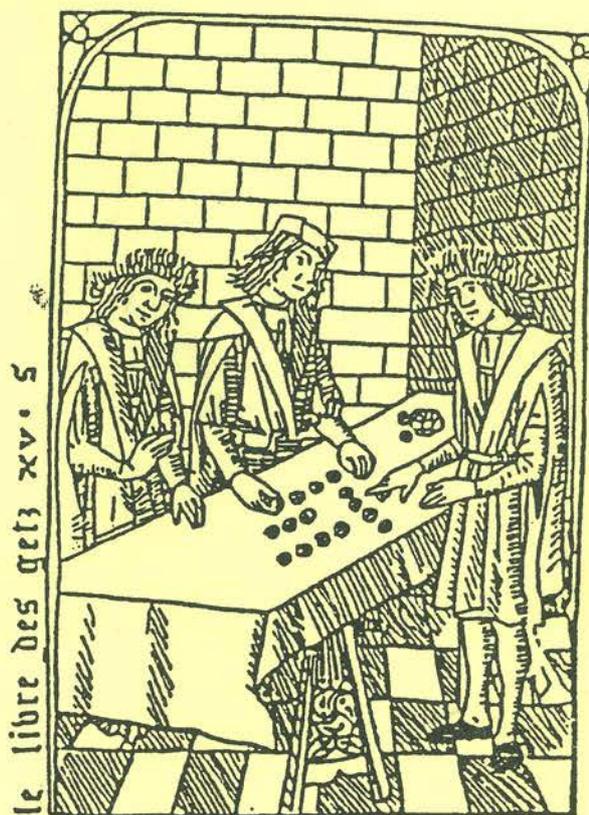


LE LIVRE DES MERCELS

Numéro triple spécial

**Les jetons armoriés aux légendes satiriques
Reines « scandaleuses » et critique des clercs
Nouvelle lecture du Lais de François Villon, clerc.**



BULLETIN
DU
CENTRE NATIONAL
DE RECHERCHE
SUR LES JETONS ET LES MEREAUX
○ DU MOYEN AGE ○

ASSOCIATION LOI 1901 J.O. du 21.5.1986

N° 46 - 47 - 48
Mars - Août - Décembre 2002

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.N.R.J.M.M.A

Président : Labrot Jacques, Licence et D.E.U.G. d'archéologie et d'Histoire de l'Art.

Trésorier : Loison Liliane.

Secrétaire général : Henckes Jacques : chargé de la section d'animation culturelle et audio - visuelle du Centre. O.N.M. Palmes Académiques.

Bensouilah Salah : Numismate.

COMITE SCIENTIFIQUE DE SOUTIEN AU CENTRE

BARBIER, Marc,	Musées du Nord de la Haute-Marne.
BRENON, Anne,	Archiviste-Paléographe - Conservateur honoraire du Patrimoine .
COLARDELLE, Michel,	Inspection Générale des Musées classés et contrôlés.
COLLIN, Bruno,	Administration des Monnaies et Médailles, Musée Monétaire.
DELAPORTE, Jacqueline +	Musée des Antiquités de Rouen.
DEPEYROT, Georges,	C.N.R.S.
DHENIN, Michel,	Cabinet des Médailles (Bibliothèque Nationale).
DUFAY, Bruno,	Archéologue Départemental des Yvelines.
ESCUDIER, Denis,	Institut de Recherche et d'Histoire des Textes.
SAINRAT, Jean-Guy +	Archéologue Départemental.
SAINT-MARTIN (DE), Claude,	Musée de Saint -Antonin Noble -Val.
GAIGNEBET, Claude,	Université de Nice (Folklore Médiéval).
TRAVIER, Daniel,	Musée des Vallées Cévenoles.
WILLESME, Jean-Pierre,	Musée Carnavalet.

CORRESPONDANTS INTERNATIONAUX

BALAGUER, Anna-Maria,	Numismate Médiéviste (Sabadell -Barcelone).
CRUSAFONT, Miquel,	Numismate Médiéviste (Sabadell -Barcelone).
EMMERIG, Hubert (Dr.)	Institut de Numismatique et d'Histoire Monétaire Université de Vienne. (Autriche).
MITCHINER, Michael,	Numismate Médiéviste. (Sanderstead).
VAN-LAERE, R.	Numismate.

Publications du Centre National de Recherche sur les Jetons et les Méreaux du Moyen-Age
2, impasse Nungesser et Coli - F- 78000 VERSAILLES - FRANCE
Publication non destinée à la vente, exclusivement réservée aux membres du Centre à jour de leur cotisation.
Tous droits réservés.

L'année 2002 a vu se poursuivre les actions engagées par le Centre, en particulier le développement des contacts avec les services archéologiques et les chantiers de fouilles. Cette tendance, primordiale va s'accroître encore car elle nous permet de vérifier à chaque fois que faire se peut, les estimations de datation par les styles et les décors, estimations qui se révèlent jusqu'à présent presque toujours exactes. Ainsi, nous continuons de travailler sur les séries des fouilles du château de Brie - Comte - Robert, dont une partie a déjà été présentée. Autre site au passé historique célèbre, le château de Fréteval a livré une série de jetons intéressants. D'autres contacts doivent nous permettre d'approfondir nos connaissances. Nous avons également des perspectives d'échanges avec nos amis archéologues suisses sensibilisés et très actifs dans le domaine de l'étude des jetons. Nos échanges sont également fournis avec les numismates catalans de Barcelone et de Perpignan. Un projet d'étude commune est en cours de préparation.

Les publications annoncées en 2001 sont parues dans la revue MOYEN - AGE, en particulier l'étude sur les méreaux et les jetons du Languedoc durant la période de la croisade Albigeoise.

Au niveau des animations régionales, une conférence - projection a été présentée et animée par notre secrétaire, Jacques Henckès, à Châtillon. Une exposition a été montée à la Bibliothèque Municipale de Versailles sur le thème des jetons et méreaux, du Moyen - Age à l'époque contemporaine, à partir des médailliers des collections municipales. La Bibliothèque abrite en effet depuis 1870 d'importantes collections numismatiques, hélas demeurées jusqu'ici inaccessibles au public. Parmi ces médailliers figurent un bon millier de jetons couvrant toutes les époques. Celle du Moyen -Age représentant un peu plus d'une centaine de jetons est suivie en importance, « histoire oblige » par les séries royales des XVII^e et XVIII^e siècles.

Les recherches entreprises au niveau des thèmes retenus et de l'iconographie des jetons et des méreaux progressent de manière satisfaisante, les connaissances également. De très intéressantes études devraient voir le jour dans un avenir proche. La lenteur de publication apparente résulte de la nécessité de recoupement constant des comparaisons iconographiques et des éléments historiques couvrant un champ très vaste et des domaines très diversifiés (histoire, textes d'archives, supports iconographiques comparatifs tels que miniatures, sceaux, peintures, sculptures). La recherche médiévale dans son ensemble se porte à merveille en France et dans les autres pays européens et les publications paraissent à un rythme effréné qu'il faut suivre et maîtriser à chaque fois que des éléments peuvent enrichir et remettre en cause les explications des décors de nos jetons.

De nouveaux éléments de compréhension du milieu des artisans fabricants de jetons de Tournai ou de Nuremberg nous sont donnés, permettant de mieux saisir la raison des choix des motifs décoratifs des productions populaires en séries. La publication et l'enregistrement des séries de méreaux à compte lombards nous lance sur la piste de l'évolution du commerce et des affaires chez les marchands cahorsins et les lombards. Nous progressons dans le domaine de la connaissance du rôle talismanique des jetons et de certains méreaux. Bien d'autres pistes sont défrichées, mais plus que jamais nous avons besoin que chacun de nos membres se mobilise et poursuive ses efforts, localement, pour continuer le recensement du matériel - jetons, méreaux- qu'il peut voir passer. Il n'y a pas de « petite contribution » et chaque détail peut avoir à ce niveau son importance. L'extension du champ de base des types recensés est indispensable pour enrichir toujours davantage la matière et orienter les thèmes de recherche.

Après avoir consacré plusieurs numéros spéciaux sur les méreaux de plomb, nous vous livrons dans ces pages, deux thèmes consacrés aux jetons médiévaux qui vous fourniront autant d'exemples de la richesse des informations sur la vie quotidienne, sur les croyances que peuvent induire les dessins, les décors, les légendes de ces petites rondelles pour lesquelles nous partageons tous ensemble la même passion.

Bonne lecture à tous !

LES JETONS À L'ÉCU PARTI FRANCE - BOURGOGNE ANCIEN

Un cas de légendes fictives du 14^{ème} siècle

1. LÉGENDES INCOMPRISES, OU LÉGENDES FICTIVES ?

Un grand nombre de légendes des jetons médiévaux apparaissent dénuées de sens, et il n'est pas facile de distinguer celles qui ne constituent qu'un remplissage décoratif suffisant à satisfaire une clientèle largement illettrée, de celles dont la signification n'a pas encore été élucidée. Les difficultés linguistiques, les abrègements et la ponctuation aléatoires ou contraints par le décor, les erreurs des graveurs qui ont pu mal recopier des légendes qu'ils ne comprenaient pas, ou remplacer un poinçon manquant par un autre de même aspect, et les fréquentes erreurs de lecture dans les publications et surtout les catalogues de vente, constituent autant de difficultés pour répondre à la question : cette légende a-t-elle un sens caché ou est-elle purement fictive ?

Assurément, des légendes très décourageantes peuvent au terme d'efforts opiniâtres s'avérer finalement sensées. Un premier obstacle est la mauvaise lecture des légendes; Rouyer et Hucher (p. 68, n° 6) ont buté sur **RT | RO | CE | NO** jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'il s'agissait simplement du nom d'un ROC(H)EFORT (**R** lu **N** par erreur; T120), qui n'a toujours pas été identifié. L'absence de ponctuation est une autre difficulté, comme dans le jeton suivant au type du roi debout (T1073), dont la légende du revers classique à la croix fleurdelisée est : **TAIRASVOSVILRDIIS EIIR**, ce que Rouyer (1849) a interprété : *telle vous suis l'enseigne, tale vobis sum signum*, en faisant allusion à la valeur chrétienne de la croix. Exacte ou non¹, cette lecture illustre la difficulté (ou les pièges) de ces interprétations. Mais jusqu'où faut-il aller dans les efforts de déchiffrement ? Où est le seuil qui sépare le bon grain de l'ivraie ? Malgré des analogies, faut-il s'efforcer de déchiffrer ce jeton à l'homme sauvage (T1352) dont le revers porte : **HVRSRTAR : SRCT . RVSIVTAR**, et ce jeton au coq (T1386) dont la légende du revers est : **NVRAISRN . RVPS . NVRVIVRIN** ? On pourrait multiplier ces exemples troublants ...

Il n'y a certainement pas de méthode universelle pour aborder ce problème si fréquent et complexe, et nous ne proposons ici que l'étude d'un cas type parmi d'autres, où un style décoratif commun permet, a priori, de faire l'hypothèse d'une population de jetons assez homogène, du point de vue chronologique (d'après les armoiries utilisées), comme sous l'angle artisanal (exécution le plus souvent de bonne qualité, types peu variés).

2. LES JETONS À L'ÉCU PARTI DE FRANCE ET BOURGOGNE

2.1. NOMENCLATURE ET DESCRIPTIONS

La signification des numéros de référence des jetons est précisée dans la bibliographie. Dans la mesure du possible, les légendes sont reproduites en simulant les caractères gravés, à partir des photographies ou des dessins; à défaut, on a reproduit la typographie utilisée par De la Tour (qui ne différencie pas toujours bien les caractères du 14^{ème} siècle de ceux du 15^{ème} siècle). L'information étant hétérogène, il y a lieu de considérer avec prudence les différences qu'on constatera dans ces transcriptions, notamment en l'absence de photographies. Les | indiquent la rupture des légendes par des éléments du décor, les _ notent des lacunes, et la ponctuation, si elle est connue, est toujours représentée.

La plupart des revers comportent une croix dans un quadrilobe. Les quadrilobes formés d'arcs de cercle simplement aboutés (redoublés ou non) seront qualifiés de *quadrilobes simples* (cf. planche 1, n° 7, revers). Un type de quadrilobe apparu dans les monnaies de Philippe le Bel (denier d'or à la masse de 1296; Dup. n° 208)

¹ Elle aurait été contestée par Hucher dans la Rev. Num. de 1848 (que nous n'avons pas consultée), qui y verrait un "aphorisme fiscal".

est formé de 4 arcs de cercle soudés à autant de pointes saillantes; par analogie au *dreipass* à symétrie d'ordre 3 bien connu des monnaies germaniques, on abrégera la description de ce quadrilobe sous le nom de *vierpass pointu* (cf. planche 2, n° 4, revers). Une variété comporte des pointes à angle droit qui donnent au tout l'aspect d'un quadrilobe soudé à un carré, qu'on qualifiera de *vierpass carré* (cf. planche 1, n° 10, revers); ce motif, populaire dans les jetons, se rapproche plus des monnaies d'or de Philippe VI (Dup. n° 248 et 253).

Dans les descriptions faites ici des écus partis, le premier terme correspond aux armes placées à dextre (à gauche pour l'observateur). "France" correspond au semé de lys, "Bourgogne" exclusivement aux armes *anciennes* du duché (*bandé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules*). Pour simplifier, les armes de France parties de Bourgogne ancien seront simplement qualifiées dans la suite de "France-Bourgogne". Ce n'est qu'à partir de 1363 que Philippe le Hardi utilisera ses armes *propres* (*de France à la bordure componée d'argent et de gueules*) écartelées (notamment sur ses monnaies) avec celles de Bourgogne ancien (R&H p. 89 et 128).

2.2. REPÈRES HISTORIQUES

Une présentation sommaire de la généalogie des Ducs de Bourgogne, incluant les parents des femmes, est présentée en annexe. Ce tableau s'étend à la deuxième maison de Bourgogne (depuis Philippe le Hardi), mais cette période n'est pas incluse dans cette étude. Les armoiries représentées sont à considérer comme de simples points de repère, dans la mesure où les armes adoptées par les princes du vivant de leur père (en principe brisées) ne sont pas indiquées; de même, les armes féminines ne correspondent pas nécessairement à celles qu'elles ont réellement utilisées après leur mariage (écus partis).

- Robert II devient duc de Bourgogne en 1272; il épouse en 1279 Agnès, fille de Louis IX (St. Louis) et de Marguerite de Provence. On attribue à cette dernière des jetons de facture archaïque (à champs ponctués) à l'écu parti d'un demi-lys et des pals d'Aragon (T200 et 201). Nous ne savons pas si Agnès, duchesse de Bourgogne, a porté les armes de son père (le lys, ou un semé de lys) parties de celles de Bourgogne; en matière de jetons, cette hypothèse ne peut être a priori exclue.

- Deux de ses frères ont épousé une descendante de Bourgogne. Jean-Tristan, comte de Valois, brise le semé de lys d'une bordure; Robert, comte de Clermont, en fait autant avec une bande. Dans ces conditions, il ne semble pas que Yolande ou Béatrice aient porté les armes France-Bourgogne étudiées ici.

- Jeanne de Bourgogne, fille de Robert II, épouse en 1313 Philippe, fils du comte de Valois. Les armes sur ses sceaux sont successivement un semé de lys à la bordure engrêlée, puis après la mort de son père (1325) les armes de Valois (semé de lys à la bordure). Roi de France en 1328, Philippe VI porte le semé de lys (sans bordure). Les armes de France-Bourgogne représentées en annexe sont celles trouvées sur le jeton d'une reine (cf. N° 4) que Rouyer identifie comme Jeanne de Bourgogne.

- Le Duc Hugues V, non marié, meurt sans descendance. Eudes IV lui succède et épouse Jeanne, fille de Philippe V et petite fille de Jeanne I, reine de Navarre (épouse du roi Philippe IV le Bel). Selon Louda (tab. 74) elle portait les armes de France (semé) parties de Navarre. Mais peut-on pour autant l'éliminer comme candidate à la frappe des jetons France – Bourgogne ? Précisons que l'épouse de Philippe V, Jeanne d'Artois (également connue sous le nom de Jeanne de Bourgogne), fille de Mahaut d'Artois et du comte palatin de Bourgogne Othon IV, portait les armes de Bourgogne-Comté qui étaient *d'azur au lion d'or, l'écu semé de billettes de même* (Louda, 1993, p. 128); on les retrouve sur deux jetons anépigraphe qui ne nous concernent pas ici (T246 et 247).

- Marguerite de Bourgogne, autre fille du Duc Robert II, épouse en 1305 Louis, roi de Navarre (fils de Jeanne I de Navarre et de Philippe IV le Bel). Louis porte sur son sceau de 1307 les armes de Navarre; Louda lui donne les armes de France parties de Navarre, sans précision de date. Nous ne connaissons pas les armes portées par Marguerite, mais il est peu probable que des jetons aient été frappés pour cette reine. En effet, en mai 1314 un scandale éclate : Marguerite et les deux autres brus de Philippe IV ont, par leur conduite amoureuse, compromis le principe même de la filiation héréditaire des rois. Ce crime d'adultère est impardonnable. Marguerite est emprisonnée à Château-Gaillard où on la laissera délibérément mourir de froid vers la fin de

l'hiver². Le 30 Novembre 1314, Louis était devenu le roi de France Louis X; ses sceaux sont alors au semé de lys. Bien que, de cette union, Marguerite eut pu porter les armes de France parties de Bourgogne, les circonstances minimisent beaucoup la probabilité qu'elle ait pu faire frapper des jetons France-Bourgogne. De fait, Rouyer & Hucher, puis De la tour, n'en ont pas envisagé la possibilité. Louis X épousera en deuxième noces Clémence de Hongrie, dont on reconnaît les armes (*de gueules à quatre fasces d'argent*) sur plusieurs jetons (R&H p. 85-86; T230 à 245).

- Philippe, comte de Boulogne, ne devient pas Duc de Bourgogne car il meurt en 1346 avant son père, et c'est Philippe de Rouvres qui devient le dernier Duc de Bourgogne (de la première maison de Bourgogne) en 1349; il épouse Marguerite de Mâle, fille de Louis de Mâle, comte de Flandres. Les jetons France-Bourgogne ne peuvent résulter de cette union. Marguerite épousera en secondes noces le Duc de Bourgogne Philippe le Hardi; on lui attribue un jeton qui montre les armes de Philippe parties du lion de Flandres (T386).

Il résulte de ce rapide survol qu'il n'est pas possible d'attribuer sans ambiguïté tous les jetons aux armes de France-Bourgogne à une seule personne. Si la mention d'une reine sur l'un d'eux (style particulier au n° 4) ne peut vraisemblablement mener qu'à la reine Jeanne de Bourgogne, on ne peut exclure la possibilité de jetons faits pour la duchesse Jeanne, épouse d'Eudes IV. Chronologiquement, cette ambiguïté a peu d'importance car ces deux Jeanne se sont mariées et sont mortes à peu près en même temps. On pourrait aussi envisager des jetons bourguignons d'une fabrique antérieure, de l'époque d'Agnès, l'épouse de Robert II.

2.3. INVENTAIRE DES JETONS³

2.3.1. JETONS ANÉPIGRAPHES

En introduction à cette étude, il est utile de présenter brièvement quelques jetons anépigraphes aux armes de France et de Bourgogne :

N° 1. D'après photo J. Henckes A3 17a-18a, Musée Carnavalet, plat. 197-44/7. (23 mm ?)

A/ écu France-Bourgogne (sans la bordure)

R/ tête de Maure cambrée en arrière, au bandeau, d'un style particulier et très finement gravée.

D'assez nombreux personnages dénommés Morin, Moreau, Morand, etc., ont hérité leur patronyme du sobriquet d'un ancêtre au teint basané comme celui d'un "Maure" d'Afrique du Nord; par suite, beaucoup prirent des armes parlantes "à la tête de Maure" (cf. par exemple les jetons de Corre p. 332-333); ceci amènerait à rechercher un personnage de ce nom. Mais ce thème graphique est assez répandu au 14^{ème} siècle et évoque ici la mythologie médiévale du Sarrasin. Il est d'ailleurs intéressant de noter la présence de têtes de Maure sur d'autres jetons aux armes parties des reines de France de cette époque, comme Marguerite de Provence (T200) et Clémence de Hongrie (T242, avec un semblable bandeau).

N° 2. D'après photo J. Henckes T5, Cl. 11-12, Bib. Nat., Cab. Méd., (24 mm). Autres réf.: T264; Richard n° 47; Préau, 1888, n° 8 (24 mm).

A/ écu parti Bourgogne-France (les bandes transformées en barres), dans une rosace dont les 6 lobes contiennent des trèfles et des sixtefeuilles, cantonnée de points.

R/ croix pattée, cantonnée de 2 sixtefeuilles et de 2 quartfeuilles, coupant un cercle de grènetis, et une bordure de 12 sixtefeuilles.

N° 3. D'après photo coll. Desfretier (23 mm; 3.43 g, en étain ou plomb). Autre réf.: T262, métal non précisé.

A/ écu parti France-Bourgogne (sans la bordure)

R/ fleur de lys évidée, accostée en haut de 2 molettes et en bas de 2 quintfeuilles.

² On trouvera, par exemple, un exposé non romancé de ces faits dans Favier, 1978.

³ Les planches 1 et 2 sont à l'échelle de 1.41; une réduction x 0.72, ou du format A3 en A4, revient à la taille initiale.

On attribue traditionnellement ces jetons aux offices de l'Hôtel royal; en particulier, on rencontre assez systématiquement ces jetons anépigraphes au lys évidé (non pointillé) associés à divers types, dont ceux aux armes des reines de France : Blanche de Castille (T198; Préau 1888, n° 2); Jeanne d'Artois (T246); Marie de Luxembourg (T248); et Jeanne d'Évreux (T251), de sorte que l'attribution du N° 3 à Jeanne de Bourgogne est très vraisemblable.

2.3.2. JETONS MENTIONNANT UNE REINE DE FRANCE

L'intérêt des jetons des reines de France, ou de ceux présumés avoir été fabriqués à leur époque, est que, potentiellement, ils procurent un moyen de datation qui n'a pas son équivalent aussi explicite dans les jetons des différents services royaux. La preuve qu'une reine a fait usage des armes de France parties de Bourgogne ancien est donnée par le jeton suivant, qui précise que la clé dans la croix est le signe (enseigne) de sa chambre aux deniers :

N° 4. R & H, pl. VIII, n° 66. Autre réf.: T261 (24 mm).

A/ Clé en pal dans un quadrilobe disposé en croix :

* **EN** * **DES** | **TE** **DROI** | **S** * **EST** **LE** | **SEIGN** * (les * sont de petits signes trèflés)

R/ écu losangique de France parti de Bourgogne ancien :

DE **LA** **CHAMBRE** • **AVS** • **DENIERS** • **LA** **ROINE**

J. Rouyer (1849) a d'abord hésité à attribuer ce jeton à Jeanne d'Artois; mais on a vu ci-dessus que ces armes ne lui conviennent pas. Le jeton N° 4 est donc attribué à Jeanne de Bourgogne (R&H, De la Tour), qui aurait été la première reine de France à adopter la pratique de l'écu parti losangique, que les femmes utiliseront souvent par la suite. On ne connaît pas d'autres écus losangiques à ces armes; les jetons cités ci-dessous montrent l'écu ogival classique, de France parti de Bourgogne.

N° 5. T275 (non illustré) (23 mm)

A/ écu parti France-Bourgogne (les bandes transformées en barres), dans un trilobe (sic; est-ce un *dreipass* ?):

REGINE • **FRANCIE**

R/ croix pattée cantonnée de 4 fleurs de lys :

ELIADO • **SI** • **NA**

Il peut s'agir (*elemosina* = aumône) d'un jeton destiné à la comptabilité de l'aumônier de la reine, ou d'un méreau de charité pour le Receveur des pauvres (cf. Labrot 1989a, p. 81).

Bien qu'il s'agisse d'un style différent, un rapprochement paraît utile avec le jeton suivant, attribué à la Sainte Chapelle (T435; F4015) :

A/ couronne fleurdelisée, ouverte

CHAPELLE : **REGALS**

R/ croix aux extrémités trifides, cantonnée au 1 et 4 d'un quintefeuille, au 2 et 3 de trois fleurs de lys :

REGINE • **FRANCIE**

Signalons en passant le jeton (C1606) de Jean du Bois, probablement aumônier du chapitre de Metz en 1615 (ELIMOSINARIUS METEN).

2.3.3. LÉGENDES D'AVERS COMPRÉHENSIBLES

N° 6. D'après photo Henckes T5 CI-9/10, Bib. Nat., Cab. Méd. Autre réf.: T263 (23 mm)

A/ écu parti France-Bourgogne (sans la bordure), entouré d'une rosace dont chacun des 6 lobes renferme une lettre du mot **ICTEOR** (jeton), dont nous ne connaissons pas d'autre occurrence.

R/ croix pattée coupant la légende, cantonnée de 2 quintefeuilles et de 2 fleurs de lys :

DE | **BOR** | **GOI** | **HE**

Le jeton N° 6 a été attribué par Blanchet (1930, p. 250), sans justification, à Marguerite de Bourgogne. Mais une attribution à Agnès de Bourgogne n'est-elle pas plus vraisemblable ? Dans ce cas, la gravure de l'écu du N° 2 serait correcte. Ce jeton, à la longue croix pattée, paraît de la même inspiration que le N° 2.

Un autre jeton, attribué par De la Tour à la Bourgogne, montre au revers une croix semblable : cf. plutôt le gros à la couronne de Philippe VI en 1337 (Dup. 262), et le gros d'Eudes IV Duc de Bourgogne, 1315-1350 (Poey, t. 3, n° 5692, et pl. 132-1).

(T479 laiton argenté; Rm182, cf. planche) :

A/ écu au bandé de six pièces, entouré de rinceaux

✠ **LEX DEI • VERA • EST**

R/ croix pattée coupant la légende, cantonnée de 4 molettes

✠ **IE * | * TE * | * BI * | * EH ***

Considérant que la famille Villars-Thoire portait un "bandé d'or et de gueules de six pièces" et que les premières lettres de l'avvers donnent L D V E, Roman (1911, n° 182) attribue ce jeton à l'évêque de Valence Louis de Villars (1354-1379). Cette attribution est des plus suspectes (les caractères dessinés par Roman sont d'aspect plus ancien); il faudrait cependant vérifier l'origine de la devise *lex dei vera est*.

N° 7. D'après photo coll. Desfretier (2 ex. 0.99 et 1.73 g). Autres réf.: T272; R&H p. 91, n° 33; (22.5 mm;).

A/ écu parti France-Bourgogne (sans la bordure)

* **FRAN * | * CE * E * BO * | * RGONE ***

R/ croix à triple nervure fleurdelisée, centrée d'un quadrilobe, dans un quadrilobe simple fleurdelisé cantonné de 4 annelets.

✠ **DOMINE : DOMINVS : NOSTER**

N° 8. T276 (photo peu lisible); R&H p. 92, n° 36 (25 mm) (non illustré)

A/ écu parti France-Bourgogne (sans la bordure)

• **CET LE | CV • DE N • | AVARE • •**

R/ croix fleurdelisée, centrée d'un quadrilobe, dans un quadrilobe simple fleurdelisé, cantonné de 4 sixtefeuilles.

✠ **PAR ADOVR * SIT * DONES B**

N° 9. T277 (24 mm), et d'après photo coll. Desfretier. (non illustré)

A/ T277 : "mêmes légende et type" que le N° 8. La photo de la coll. Desfretier reproduite doit correspondre au même avers :

CET L | CV • DE H • | VARE • •

R1/ (T277) : croix fleurdelisée, centrée d'un quadrilobe, dans un quadrilobe simple fleurdelisé, cantonné de 4 trèfles :

✠ **DE LATON : SVI * NOMES SI**

R2/ (coll. Desfretier, 1.16 g, ébréché) même type que R1 :

✠ **GETES : DONTES : NOV : MES :**

- Bien que les écus abondent sur les jetons, le mot *ecu* est exceptionnel dans les légendes; la forme *ecu* au lieu de *escu* se retrouve autour d'un écu aux 3 lions (du Hainaut ?) : LECV OLIO NS (Serrure, 1890). Dans les jetons N° 8 et N° 9, la contradiction entre l'écu de l'avvers et sa légende (*c'est l'écu de Navarre*) est surprenante (c'est probablement à partir d'un jeton trop usé que le catalogue Richard (n° 48) propose une lecture moins inattendue, mais fautive, avec 3 lettres mal lues : CET.LE. - CV.DE.B - OVRRE °). Cette anomalie a été interprétée de manière hasardeuse par R&H (p. 92) comme indiquant des armoiries de Champagne mal représentées (par 3 simples bandes, donc analogues à Bourgogne ancien), attribuables aux rois de Navarre, également comtes de Champagne; selon eux, ce jeton conviendrait ainsi à la reine Blanche de Navarre, deuxième femme de Philippe VI. Mais déjà Jeanne de Navarre, en tant que comtesse palatine de Champagne (et de Brie) se faisait représenter sur un sceau (Favier, 1978, planches), peu avant l'avènement de Philippe le Bel, entre un écu de Navarre et un écu de Champagne en effet mal différenciable du bandé de Bourgogne. Toutefois, dans les notes postérieures que rapporte De la Tour, Rouyer considère plus prudemment que ceci reste une énigme. Sans prétendre en aucune façon la résoudre, remarquons que les armes de France parties de Navarre ont pu être portées par diverses personnes, bien après Jeanne de

Navarre, comme par exemple Jeanne, fille de Philippe V le Long, qui a épousé en 1318 le duc de Bourgogne Eudes IV (Louda, 1993, p. 148); Jeanne est morte en 1347, Eudes en 1349. Mais peut être que ce jeton pourrait n'être qu'un travail artisanal peu soigneux, fait par deux graveurs, l'un pour les décors, l'autre pour le lettrage ?

- La légende d'un des revers (R2) "getez contez sommez" est peu répandue sous cette forme; on la rencontre sur un jeton d'un comte du Hainaut (photo Roelandt 12/96b 11a-11b; D24; F7353) :

A/ écu aux 4 lions :

GETOER | COHT DE | HAINAN

R/ croix fleurdelisée dans un quadrilobe simple fleurdelisé cantonné de quatre trèfles :

✠ GETEZ ♣ COHTEZ ♣ SOMMEZ ♣

Ces armoiries, qui remplacèrent à une date que nous ne connaissons pas (1314 ?) l'ancien écu chevronné du Hainaut utilisé à la fin du 12^{ème} siècle, sont attestées pour Guillaume d'Avesnes, comte du Hainaut de 1304 à 1337, et furent remplacées par un écartelé de Bavière et Hainaut à la suite du mariage de Marguerite II d'Avesnes avec le duc Louis IV de Bavière en 1345.

Cette légende de revers se retrouve aussi associée à des jetons à l'écu parti France-Evreux, attribués traditionnellement à l'époque de Jeanne d'Evreux qui épousa en 1325 le roi de France Charles IV :

A/ (T256, 259) écu parti de France et d'Evreux, dans un *dreipass* :

✠ PAR AMOVRS : SVI DOVRE : BEIN

R1/ (T256) "croix fleurdelisée dans un quadrilobe fleurdelisé cantonné de 4 petits carrés" :

✠ GETEZ ☉ COVTEZ ☉ SOMMEZ

R2/ (T259) "écu à 3 hures" dans un *dreipass* :

✠ PAR AMOVRS . SVI . DOVRE . B . E

Ces armoiries aux 3 hures sont probablement celles de la famille Guette, dont le trésorier de Philippe V, Giraut, mourut en 1322 (cf. T75, et Bull. CNRJMMMA n° 22, 1994, p. 16-18); celles de son fils présumé, Mathieu, aussi trésorier, et mort vers 1358, étant apparemment brisées d'un écu en abîme (cf. T78). Les variantes de cette légende, mais sans le S inversé, ne sont pas rares. Il est inutile de les détailler, les indices chronologiques relevés ci-dessus restant trop imprécis (1^{ère} moitié du 14^{ème} siècle) par rapport au problème examiné dans cet article.

N° 10. R&H, pl. VIII, n° 69; T273. (22 mm).

A/ écu France-Bourgogne (sans la bordure)

✠ ES | *OVDE * | *BOVR * (De la Tour lit ... | *OVDE * | ...)

R/ croix à triple nervure, centrée d'un quadrilobe, chargée de 4 quadrilobes aux extrémités, fleuronnée, cantonnée de 4 molettes, dans un *vierpass* carré.

REM | VEZ | VID | GROV (De la Tour lit GROV).

Chalon (1857) a proposé en termes pudiques une lecture grivoise de ce jeton, que nous laissons au lecteur le plaisir de découvrir, sachant qu'il faut d'abord lire littéralement le revers, dont la fin serait ROY, et poursuivre par l'avvers qui mettrait en cause une princesse dissipée d'origine bourguignonne, que l'auteur assimile à l'héroïne de la Tour de Nesle ! Alexandre Dumas n'eût pas désavoué cette tentative, mais les recherches que nous avons faites pour trouver des indices de "jetons d'amour" ne permettent pas d'en confirmer l'existence, bien que le contexte médiéval permette de telles suppositions (voir par exemple les jetons au phallus, in Labrot, 1989a, p. 138).

N° 11. D'après photos coll. Desfretier (R1, 1.60 g; R2, 1.97 g; R4, 2.51 g) et photo Roelandt (R3, 23.01.98.a.). Autres réf.: R&H pl. VIII n° 68; T270) (22.5 mm).

A/ écu Bourgogne-France (Bourgogne avec la bordure), donc inversé droite-gauche

OMN | ISEL | TORSRV

(R&H ont lu le groupe final **ÅORSRV**, De la Tour y a vu **TORSRV**; ces deux lectures sont inexactes).

R1/ croix à triple nervure fleurdelisée et fleuronnée, centrée d'un quadrilobe, cantonnée de 4 fleurs de lys, dans un *vierpass* carré :

VOM | OI | VT | DT

R2/ même type au vierpass carré :

TIO | BOCI | OTCI | BVO

On retrouve des groupements de lettres identiques, ou permutées, sur d'autres jetons :

(Cavalier 2210) : A/ roi debout DE LATONE

R/ vierpass carré TIO - BOC - OTC - BVO

(T1081) A/ roi debout : **DE IAT | TONE**

R/ vierpass carré **TIO | BOC | OIT | OVI**

R3/ même type au vierpass carré (de gravure maladroite) :

PV | DI | VT | IC (première lettre = I mal fait ?).

Au catalogue de Maillet (n° 5381), ce revers (dont la fin est lue "ie") est associé à un avers au roi debout avec la légende : "De la | svia" (*de la(ton) suis*), pour lequel le catalogue de De Witte (n° 249) mentionne un autre revers avec DEI GNA RE (*dei gracia rex*); voir aussi au N° 17 ci-dessous.

R4/ même type au vierpass carré :

TE | PS | IH | IT

R&H (p. 90), constatant l'inversion de la gravure de l'écu, ont fait une lecture rétrograde de l'avers, dont on ne connaît pas d'équivalent : *amours ro(y)ales c*, ce qui dans le principe est parfaitement justifié (les poinçons sont corrects, mais leur succession n'a pas été inversée sur le coin); le graveur a donc bien voulu représenter les armes de France, parties de Bourgogne. Si le mot *amours* est sûr, la suite n'est pas claire : AMOVRS NOTLESC. Le deuxième terme peut être quand même *royales* mal gravé, ou bien NOBLES.C (en supposant le changement d'un poinçon de lettre) La légende plus récente d'un jeton à l'IHS (T1439; Rouyer, 1896, n° 36) CONT NOTES AV MIEVLX n'éclaire guère; mais le verbe *noter* a eu par ailleurs le sens de "chanter, jouer d'un instrument" (Godefroi) qui, associé à LESC = l'escuyer (?) pourrait évoquer un thème de cour d'amour. LESC est-il pour *l'escu* (écu) dont la partition évoque l'union royale ? Il est prudent d'éviter une interprétation hasardeuse.

N° 12. F11534 (non illustré)

A/ écu France-Bourgogne (détail non donné), accosté de 3 étoiles

PAR . AMOR . SVI . CH . DEMI . ET

R/ "croix à triple nervure évidée et fleurdelisée, en un quadrilobe fleurdelisé, 4 trèfles en dehors"

CE . SOVN . LES . GETOVERST (*ce sont les getouers*)

Le début de l'avers peut se lire *par amour suis ici*; si MIE = amie, l'ensemble donnerait *je suis ici par amour de ma mie* (selon Godefroi, a forme *miette* pour *petite amie* a aussi existé).

N° 13. Dessin de d'Aumont pl. I, n°169. Autre réf.: T274 (25 mm).

A/ écu parti France-Bourgogne (sans la bordure) :

GETS | PARME | MITAD

D'Aumont dessine : **GETS** et plus loin **HTCAR**, et Feuardent (F11535) lit aussi les dernières lettres CAR.

Cette légende est *getes fermement car...*, dont on retrouve le principe (incitation à la fermeté, ou à la fermeture du compte accompli ?) dans un jeton au roi assis (T1055) : GETES CONTES SOVMES FERME.

R1/ (d'Aumont 169) croix à triple nervure, fleurdelisée, dans un quadrilobe simple fleurdelisé, cantonné de 4 annelets :

GETES : DONTES : SOVMES : BIEN (les \circ sont losangés).

Ce revers se retrouve avec d'infimes variantes :

(T1030) A/ agnel **GETES** **BIEN** **SAVRAMENT**

R/ **GETES : DONTES : SOVMES : BIEN**

(T1387) A/ coq **GESONT** **LES** **GETOERS**

R/ **GETES : DONTES : SOVMES : BIEN**

R2/ (T274; F11535) "croix fleurdelisée, dans un quadrilobe [simple] fleurdelisé, cantonné de 4 petits sautoirs" (non illustré) :

✠ **COVNTES** × **GETES** × **ET** × **BEH** × **SOMME** (*sommez bien*)

(Rappelons le vers de Villon ⁴ dans la ballade dite "des menus propos" : *Je congnois gect qui nombre assomme*). Ce revers se retrouve sur un jeton au coq et un jeton à l'écu Bourgogne ancien :

(M713) A/ coq ✠ **GESOMT** ♣ **LES** ♣ **GETOERS**

(G retourné; détails peu sûrs car très usé)

R/ ✠ **COVNTES** × **GETES** × **ET** × **BEH** × **SOMME**

(T482, R&H pl. XI, n° 94, cf. planche)

A/ écu : ✠ **GETES** : **COVNTES** : **SOMES** : **BEIN**

R/ ✠ **COVNTES** × **GETES** × **ET** × **BEH** × **SOMME**

R3/ (F11535a, non illustré) "croix à triple nervure fleurdelisée, dans un quadrilobe cantonné de 4 annelets à l'extérieur; des annelets de forme carrée séparent les mots" dont les S sont retournés : GETES . COVNTES . SOVMES

R4/ (F11535b, non illustré) comme R3 ci-dessus : COIES . DE . PAR . DE . SIX . SVI . NOV

Cette légende : *croix de par Dieu (deix) suis nommée*, est bien représentée par ailleurs, sur des revers probablement tous au quadrilobe simple, en particulier sur un jeton qui, détail rare, se désigne lui-même comme une monnaie, ainsi qu'avec des types variés :

(F8276) A/ couronne : **CORNE** . **SVI** . **NOVME** . **REAV** . **SVI**

R/ + **CROIS** : **DE** : **PARDEIX** : **SVI** . **NOV** :

(T1106) A/couronne ✠ **CORONE** × **SVI** × **DOR** × **VTR** : **DEL**

(cf. M439 A/; ponctuation incertaine; *varmel* = vermeil)

R/ ✠ **CROIS** : **DE** . **PAR** . **DEIX** : **SVI** : **NOVM**

(T1385; Labrot 1989, p. 89 pour l'avvers, les ♣ ne sont qu'ébauchés)

A/ coq ✠ **CE** **ZOVH** ♣ **LE** **Z** **GE** **TOV** : **ET** ♣

R/ ✠ **CROI** **Z** : **DE** **DAR** **DEI** : **SVI** **NOV** :

(T1373) A/ cerf (cf. Labrot 1989, p. 191 et Turckheim-Pey 1997, p. 38)

✠ **BETE** **SVI** **NOVME** : **CANVAGE** **D** ♣

R/ ✠ **CROI** **Z** **D** **PAR** **DEI** : **SVI** **NOVME**

Les revers R1 à R4 sont évidemment mal appariés à l'avvers. Le revers original, qui devait comporter la suite, est inconnu; peut-être était-ce une formule comme celle des jetons du Trésor royal (T71 et 77) : AVS TRESORIES LE PERD (la perte). Un jeton plus récent (15^{ème} siècle) montre une mise en garde comparable : ICY COMPTES ET GECTES BIEN G / CAR LA FIN FERA VRE COMPTE (T1240; Barnard 34).

N° 14. D'après photo coll. Desfretier (R1, 2.74 g) et coll. priv. photo Henckes (R2, T2, cl. 5-6. Autres réf.: T265; R&H p. 90 n° 30, (24 mm).

A/ écu France-Bourgogne (avec la bordure)

× **AVB** × × **MTRI** × × | × **AGR** × ×

Les caractères, extrêmement frustes et approximatifs, sont uniques dans la série examinée ici. Par bien des aspects, ils évoquent un travail artisanal tournaisien; en particulier, l'usage d'un **Q** pivoté à 90° pour simuler un **M** est courant dans le "style 8" de Tournai, de même que les **X** réduits à une sorte de X difforme. Le semé de lys est parsemé de points additionnels mêlés aux lys, ce qu'on ne rencontre pas ailleurs. Le quadrillage des bandes de Bourgogne est mal fait. Ce n'est assurément pas le travail d'un atelier monétaire, ni probablement du 14^{ème} siècle. On peut envisager une imitation plus tardive, à Tournai, d'un coin d'un atelier royal plus ancien et tombé en désuétude. On connaît trois revers d'une toute autre main :

R1/ croix à triple nervure fleurdelisée, quadrilobe au centre, dans un quadrilobe simple, cantonné de groupes de 3 points (lecture douteuse entre le S et le •) :

✠ **PANTERS** **P** **T** **A** **C** **V** . **D** **I** **S** **I**

Le style, qui paraît assez bien exécuté malgré l'usure, n'est pas celui de l'avvers.

⁴ Poésies complètes, par Claude Thiry, Le Livre de Poche, 1991.

R2/ croix à triple nervure fleurdelisée, centrée d'un quadrilobe, dans un quadrilobe simple, cantonné de 4 croisettes :

✠ **MOVR DVCR ES SIEN NAMOVR**

Ici encore, le style impeccable diffère beaucoup de l'avvers. Le sens est clair : *mo(v)n cuer es(t) sien (e)n amour* (le **D** est un **(I)** retourné). Cette formule de l'amour courtois rappelle celle d'un jeton à l'homme sauvage soutenant l'écu :

(T1351) A/ homme sauvage **DE LA | TTH**

R/ croix arquée **ODVIR VOVS SVBLIE**

mo(n) cuer vous sublie (supplie).

R3/ (T265, non illustré) "croix fleurdelisée, centrée d'un quartefeuille, et cantonnée de 4 fleurs de lys, dans un quadrilobe" (un *vierpass* probablement carré) :

DER | OV_ | EDO | ITI

Cette légende est interprétable par comparaison avec les jetons suivants :

(M387) A/ roi debout : **OVTE | DO | IT | SER**

R/ *vierpass* carré **OTE | DOI | TLO | ERO**

ce qui signifie : *ou te doit ser(vir) o(u) te doit loer* (louer); la légende de l'avvers est à peu de choses près celle du R3/ du N° 14. L'avvers de ce jeton est par ailleurs associé à des revers à légendes obscures :

(M388) A: roi debout : **OVTE | DO | IT | SER**

R/ *vierpass* carré **DB | OS | TS | RE**

(T1088) A/ roi debout : **OVTE | DO | IT | SER (T = T ?)**

R/ *vierpass* pointu **PO • | BIE • | ISR • | OIM •**

(pour bien ... ?)

Ce dernier revers se retrouve au revers d'un jeton à l'homme sauvage :

(T1341) A/ légende inscrite horizontalement sur plusieurs lignes à gauche et à droite du personnage

RI R | B | I * | FO | T et GTR * | DC | S

R/ *vierpass* pointu **PO • | BIE • | ISR • | OIM •**

(T1342) R2/ "même type" **DOB | VOB | MIO | DB**

On reconnaît à l'avvers du jeton T1341 des bribes de la formule assez répandue GARDES DE FAILR FETS P', (*gardez-vous de faillir, faites p...*), dont un jeton armorié de la famille Poillevilain⁵ (R&H p. 47 et pl. II n° 14; T58) explicite la fin : IETES CONTES GARDES DE / FALIR FAITES PAR LOIRSIR, où *par loisir* doit signifier en prenant son temps (pour ne pas se tromper). Quant à BI et FOT (pour POT ?), ce sont peut-être des morceaux de la formule *bien à point* qu'on retrouve ailleurs : (T1703) CONTES BIN A POIN IAN FALIRS (cf. aussi F11547a et D153 : IETES BIN A POT).

Bien que ces divers jetons ne soient pas directement corrélés avec le jeton N° 14, ces comparaisons, qui nous ont entraîné un peu au delà du sujet, illustrent bien les difficultés d'interprétation de ces reliques de légendes corrompues du 14^{ème} siècle.

2.3.4. LÉGENDES D'AVERS APPAREMMENT FICTIVES

N° 15. D'après photo Roelandt (23.01.98.b). Autres réf.: photo coll. Desfretier (trèflé, 2.42 g); Préau, 1888, p. 3-20, n° 7; F11531. (22 mm).

A/ écu France-Bourgogne (avec la bordure, mais le bandé chargé en barré)

o MOT o | OINT o | ODM o

R1/ croix à triple nervure fleurdelisée, avec un quartefeuille au centre, dans un quadrilobe simple :

✠ **o PAR DOVT ANSE DA** (*par doutanse d'a(mour)*).

Le mot *doutance* est attesté, avec les sens de doute, hésitation, crainte (Godefroi).

N° 16. T267, non illustré (25 mm ?)

A/ même écu que le N° 15. Une seule lettre de la légende diffère (erreur de lecture) :

⁵ Il s'agirait de Jean Poillevilain, général maître des monnaies au milieu du 14^{ème} siècle (Rouyer, 1884a, p. 365).

o MOT o|o OBMT o|o ODM o

R/ "croix fleurdelisée, cantonnée de 4 points, dans un quadrilobe {simple ?} cantonné de 4 annelets" :
 ✠ P^A·R ___ NOVRS · SVI DOV : R^E ___ : **E** : (*par amours suis donné*)

N° 17. T271, non illustré; R&H p. 90, n° 32. (22 mm).

A/ écu parti Bourgogne-France (Bourgogne avec la bordure), donc inversé droite-gauche

• TVP • | • VTPCO • | • ER^AV (la fin = (*m*)erau ?)

R/ croix à triple nervure, quadrilobe au centre, fleurdelisée et fleuronée, cantonnée de 4 fleurs de lys, dans un vierpass carré :

V · G · | · V · G · | · I · V · | · G · **E**

Ce revers se retrouve ailleurs (cf. aussi N° 20) :

(coll. priv. n° 166) A/ roi debout T ___ | O I V T

R/ vierpass carré · V G · | · V G · | · I V · | · G **E** ·

N° 18. R&H, pl. VIII, n° 67, T1844 (R1); d'après photo coll. Desfretier et photo Henckès (R2, 3.16 g); F11527 (R3); d'après photo coll. Desfretier (R4, 1.59 g, percé). (24 mm). Noter la grande similitude avec T481 !

A/ écu France-Bourgogne (avec la bordure)

× **AMR** × | × **BVOR** × | × **MOND** × (la 4^{ème} lettre ressemble à un **R**, la tête en bas, ou plutôt à un **D** retourné, le **MD** est mal fait. La lecture de cet avers, accidenté de bavures de métal, n'est pas sûre; Rouyer et De la Tour ont lu : **AMR** | **BVOR** × | × **MOND** ×; leur **R** est improbable. Feuarent (n° 11526) note "légende indéchiffrable" : AMR . BVOR . MOND (ou MONE).

Il doit falloir lire approximativement au travers de ces malfaçons AMR_ DBVOR... (*armes de Bourgogne*). On connaît des formules semblables : ARMS A REI NOBL ET POY (T341), ARMS LE CONTE FELES (T511), et associée à un écu aux armes de Bourgogne ancien ARME DVCIS BVRGONIS (Blanchet, fig. 36, p. 349). La fin est peut-être GIONE, pour "bourgoine" ?.

R1/ (R&H pl. VIII, n° 67; T1844) croix fleurdelisée à triple nervure, coupant la légende, un quadrilobe au centre, cantonnée de 4 fleurs de lys :

• IET • | • ES+ • | • CON • | • TES •

Ce type précis de croix de revers, unique dans la série étudiée, est peu répandu; le décor est tout à fait semblable au petit royal d'or de Philippe le Bel (Dup. n° 207A) émis en 1290. On le retrouve au revers de quelques jetons non datés au nom de la Chambre des Comptes avec l'écu au semé de lys à l'avant (T16 et suiv.), ainsi que sur un unique jeton du Trésor d'Outremer (Labrot 1989a, p. 149). Ce jeton paraît hybride.

R2/ (T266) "même type" que T265, donc un vierpass probablement carré :

TD | **RS** | **RIT** | **CLR** (la 2^{ème} lettre est peut-être un **P**)

C'est probablement ce même revers qu'on retrouve sur un jeton au roi debout :

(M391) A/ roi debout · **DGLA** · | · **SVIA** (*de la(ton) suis*)

R/ vierpass carré **TP** | **RS** | **RIT** | ___ **R**

(Neumann 29236) A/ même type : · **DGLA** · | · **SVIA**

R/ **TP** | **RS** | **RIT** | **CLR**

R3/ Feuarent donne d'autres revers, dont celui-ci (F11527) paraît bien lu (non illustré) :

GET - ES.P. AR - MO (mélange de *gettes* et de *par amours*)

R4/ croix triple fleurdelisée et fleuronée, quadrilobe au centre, cantonnée de 4 lys, dans un vierpass carré : · **PR** · | · **OP** · | · **GP** · | · **I** ·

N° 19. D'après Bib. Nat., Cab. Méd., photo J. Henckes T2, Cl. 9-10. Autres réf.: T269; Chalon, 1857, pl. XI-16. (22.5 mm).

A/ écu France-Bourgogne (avec la bordure) :

TMOV | **TOB** | **OBMO**

R1/ croix à triple nervure, fleurdelisée et fleuronée, un quadrilobe au centre, cantonnée de 4 fleurs de lys, dans un vierpass carré :

· **S** · **I** · | · **R** · **O** · | · **V** · **E** · | · **B** · **S** · (*si(t) no(men) ... b(en)dictus* ?)

Ce revers est connu par ailleurs :

A/ roi debout : **GESV | IDEI** (*je suis de laton*) (cf. planche 19a)

R/ le même que R1 ci-dessus.

R2/ (T269, non illustré) croix à triple nervure, fleurdelisée, [quadrilobe au centre ?] dans un quadrilobe simple cantonné de 4 annelets (exception) :

STMESATBONOMVDAEOTM

On retrouve ce revers par ailleurs :

(T1020) A/ à l'agnei : **PARMTS DGIKOGT SOAMG**

R/ quadrilobe simple **STMESATBONOMVDAEOTM**

(T1076) A/ au roi debout : ° | **DEI** | **TAND** | ° (*de laton*)

R/ **STMESATBONOMVDAEOTM** (menues variantes de lecture)

N° 20. T268, (photo illisible) (22 mm) (non illustré)

A/ écu France-Bourgogne (avec la bordure, mais le bandé chargé en barré)

MON ° | **AD** ° | **EDV** ° |

Faut-il chercher dans cette légende une ressemblance avec l'inscription monétaire **MONETA DUPLEX**, ou même avec le nom d'Eudes : **MONET EDVS** (Poey n° 5701) sur une monnaie d'Eudes IV, duc de Bourgogne de 1315 à 1349 ? C'est probablement une coïncidence; le mot **MONETA** ne se rencontre habituellement que sur des méreaux religieux.

R/ croix à triple nervure fleurdelisée, centrée d'un quadrilobe, dans un quadrilobe simple cantonné de 4 annelets (2^{ème} exception) :

TMERSOVDEE ALTMOSEI

Ce revers se trouve associé au jeton suivant

(Maillet 5378) A/ au roi debout : "Tam-oivt" (cf. N° 17)

R/ "Amebsovedeqaltmosei"

2.3.5. LÉGENDES FICTIVES ANALOGUES SUR D'AUTRES TYPES

Nous mentionnons ci-dessous des jetons qui n'appartiennent pas à la série France-Bourgogne, mais qui présentent des analogies de légendes qui seront précisées dans les conclusions :

N° 21. D'après photo CNRJMMMA. Autres réf.: T1084-86, M389-90. (23 mm)

A/ roi debout

DPV | OBM (1^{ère} lettre parfois lue **I**)

R1/ (T1084) vierpass carré

OM | BOI | IOT | TOV

R2/ (T1085, non illustré) vierpass carré

VBI | SIE | MREVS

En ancien français, *vecy* ou *ves ci* = voici; un jeton à l'agnei (T1000) indique **VEZ CI L AIGNIAV DIEV QVI OSTA / LED PECHIEZ DV MONDE**. Le revers R2 se lit peut-être *veisie m(e)reus* : voici un méreau ?

R3/ (T1086, non illustré) vierpass carré

° **DA** ° | ° **DV** ° | ° **OP** ° | ° **SP** °

N° 22. T222 (23 mm) (non illustré)

A/ écu parti de Navarre et de France

MKVO | VBO | OKV

R/ croix fleurdelisée et fleuronée, centrée d'un quadrilobe, cantonnée de 4 fleurs de lys, dans un vierpass carré

V • B | M I • | D • B | D • B

N° 23. T1058; d'après photo CNRJMMMA (grand jeton : 31 mm)

A/ roi sur le trône (imité des "chaises d'or" de Philippe le Bel)

DE LATTHVIR × SVI × HOVMGE : : †

[style et taille différents]

R/ croix à triple nervure, fleuronnée, centrée d'un quartefeuille, dans un *vierpass* carré, non cantonné de lys, aux angles externes ornés de x o x

✠ PARAITOIM ✠ AHTMOI ✠ VOITM

3. CONCLUSIONS

3.1. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE

Depuis Jeanne de Navarre, les jetons attribués aux reines de France et qui comportent un revers à la croix dans un quadrilobe montrent un quadrilobe de forme simple et aucun *vierpass*. Il en est de même pour les jetons des diverses administrations royales des mêmes époques.

Il semble que le *dreipass* apparaisse dans les monnaies françaises vers les années 1320, à environ 10 ans près (et qu'il n'est peut-être pas, comme on le dit souvent, d'origine germanique); cette question ne peut être développée ici mais, en tout cas, la première apparition du *dreipass* que nous avons notée dans les jetons est sur celui de Giraud Guette (T75), trésorier de Philippe le Long, qui mourut en 1322. Le *dreipass* apparaît aussi dans quelques jetons des reines à partir de Jeanne d'Évreux, qui épousa Charles IV le Bel en 1325.

Bien qu'apparu dans les monnaies royales en 1296 (denier d'or de Philippe le Bel; Dup. 208), et dans les sceaux royaux en 1315 ou 1316 (contre-sceau de Louis X; Bedos, n° 49 bis), le *vierpass* n'est adopté dans les jetons des reines que dans ceux à l'écu France-Bourgogne ancien, en principe attribuables à Jeanne de Bourgogne qui ne devient reine qu'au couronnement de Philippe VI en 1328. Ce motif, adaptation du *dreipass* à une symétrie d'ordre 4, daterait alors les jetons fabriqués depuis 1328. Trop peu de jetons ont pu être attribués à la reine Jeanne d'Auvergne, qui épousa Jean II le Bon en 1350, pour que leur absence de *vierpass* indique la désuétude de ce motif; toutefois, ils semblent bien disparaître vers le milieu du 14^{ème} siècle. De fait, Jeanne de Bourgogne et Philippe VI sont morts en 1348 et 1350. La mort d'autres personnages cités dans ce qui précède et potentiellement impliqués dans cette étude se situe aussi au milieu du 14^{ème} siècle. A propos d'un jeton connu, rappelons que le lombard Guillaume Duché fait graver à son revers son monogramme dans un *vierpass* (Blanchet p. 404; T431); il est mort en 1342.

La présence de nombreux revers communs montre que les jetons à l'écu parti France-Bourgogne ancien sont manifestement contemporains de ceux au roi debout sous le dais (sans écu ni épée, et avec le sceptre dans la main gauche). Si, dans les monnaies, le type au roi debout apparaît déjà à la fin du 13^{ème} siècle avec Philippe le Bel, le type des jetons est surtout directement imité du royal d'or de Philippe VI émis en 1328 (Dup. n° 247), à ceci près que le sceptre est changé de main.

Il ressort de ces divers recoupements que les revers au *vierpass* datent la fabrication des jetons qui les utilisent de la période 1328-1350, c'est-à-dire précisément du règne de Philippe VI de Valois. Nous n'avons pas trouvé d'indices d'une récupération de ces coins de revers pour la fabrication de jetons plus récents. Par contre, on va voir ci-dessous que certains coins d'avers France-Bourgogne contemporains ont été utilisés dans deux contextes différents.

3.2. TYPOLOGIE DES JETONS

3.2.1. TYPES FRANCE-BOURGOGNE

En admettant que la chronologie ci-dessus soit raisonnable, il n'en demeure pas moins que ces jetons France-Bourgogne montrent une curieuse hétérogénéité. Ils sont associés à deux types de revers qui, bien que prenant leur source dans les monnaies de Philippe le Bel, apparaissent bien différenciés :

- les revers au quadrilobe simple, très nombreux par ailleurs, et dont les légendes sont claires et le plus souvent banales (les légendes non déchiffrées des jetons N° 14 (R1), N° 19 (R2) et N° 20 font cependant exception).
- les revers au *vierpass* carré, moins fréquents, et dont les légendes, par groupes de 2 ou 3 lettres, sont pratiquement toutes obscures.

Étant donnée la relative brièveté de la mode du *vierpass* présumée ci-dessus, l'hypothèse de fabrications d'âge différent ne paraît pas la plus probable. Il pourrait s'agir d'ateliers différents, ou de graveurs différents du même atelier ? Il est difficile d'argumenter cette question. Toutefois, l'hypothèse la plus simple serait que les coins France-Bourgogne ont été réutilisés dans la deuxième moitié du 14^{ème} siècle, avec des revers au quadrilobe simple portant des légendes claires. De fait, cette première "mode des légendes obscures" paraît disparaître assez vite, au profit d'un certain foisonnement de formules explicites, vite banalisées. Mais ces légendes obscures sont-elles vraiment dépourvues de signification ?

La première réponse qui vient à l'esprit est que le tronçonnement du texte en petits morceaux et des abrègements intensifs font obstacle à la reconstitution des légendes. Sans dénier une telle possibilité dans des cas isolés, il semble bien que les graveurs ou leurs commanditaires aient toléré, ou préconisé, l'emploi de remplissages de lettres dénués de sens. La répétition de certains groupements se repère vite, et fait déjà suspecter des remplissages plus ou moins arbitraires.

Un argument plus précis est la fréquence des lettres dans ces légendes obscures. En cas de légendes sensées, cette fréquence ne devrait pas trop s'éloigner de celle des lettres dans la langue utilisée (ce principe est utilisé en analyse cryptographique). C'est ce qu'on voit sur la fig. 1c où on a comparé le français standard au contenu des légendes intelligibles de cet article; la répétition des mots comme *getes*, *soumes* augmente la fréquence des O et des S mais le reste ne change guère.

La fréquence des lettres des légendes des jetons au *vierpass* (fig. 1b) n'est pas aléatoire (les fréquences seraient constantes), mais n'est pas du tout celle du français; les O sont beaucoup plus fréquents, les E, S, N raréfiés. Ces anomalies, qui malgré le nombre relativement restreint de lettres (165) sont significatives, ne s'expliqueraient pas non plus par l'usage du latin (fig. 1a). Les lettres les plus caractéristiques de ces légendes sont, par ordre de fréquence, O V I T M. Il s'agit donc bien globalement d'un cas de remplissage par des lettres qui constituent des légendes fictives. On notera l'absence de groupes de lettres répétés du type de OIOIOI... ou ROSROS... qu'on trouve dans d'autres contextes, notamment à Nuremberg (cf. par exemple Labrot, 1986). Le point curieux (qu'on retrouve d'ailleurs sur des légendes fictives d'autres époques) est que certaines lettres ont été préférées à d'autres : pourquoi cette sélection ? L'idée d'un codage ésotérique est certainement improbable à cette époque. Les raisons exactes de cette pratique nous échappent; on constate cependant que les lettres O, V et I sont parmi celles qui ont, pour un illettré, la forme la plus simple et la plus facile à reconnaître. Dans cette première moitié du 14^{ème} siècle, bien des jetons, cependant gravés avec une technique qui paraît professionnelle, ont dû être faits par des graveurs ne sachant pas lire. Mais peut être ne faut-il pas exclure un simple phénomène de mode.

3.2.2. ÉLARGISSEMENT DU PROBLÈME À D'AUTRES TYPES

Ce procédé de remplissage se retrouve dans d'autres types de jetons qui, de ce fait, sont probablement synchrones. Nous avons sélectionné quelques exemples.

Nous ne connaissons pas de revers commun qui unisse le jeton N° 21 au roi debout, de très belle fabrique, à la série France-Bourgogne, mais ses légendes obscures (avers et R1) semblent bien appartenir à la série des remplissages "OVITM"; ce n'est cependant pas le cas des deux autres revers.

Le jeton N° 22, au revers également au *vierpass*, ne cadre pas avec la chronologie proposée ci-dessus, tout au moins si on admet que les armes de l'avvers sont celles de Jeanne de Navarre. Mais, dans le contexte des jetons attribuables à cette reine (nombreux exemples dans De la Tour), il apparaît très isolé, tant par la légende et le type de son revers, que par la légende de l'avvers. Or, précisément, celle-ci comporte les lettres répétées O, V, M, qui participent du même principe de remplissage. Ce jeton est probablement plus récent que l'époque de cette reine et semble avoir été plutôt fait dans la période 1320-1350.

Dans le revers au *vierpass* du N° 23 (de style et de taille différents des jetons étudiés ici), où le début *par a(mour)* dégénère vite, on remarque les permutations TOIM, TMOI, OITM, qui caractérisent le style de remplissage "OVITM", qui est en quelque sorte signé par la fin de la légende **VOITM**.

Les trois exemples précédents, choisis à titre d'illustration, ne prétendent pas épuiser le sujet; ils indiquent cependant que la pratique du remplissage "OVITM" a débordé du cadre des jetons France-Bourgogne et constitue un marqueur de la production d'un graveur, ou d'un atelier, de la première moitié du 14^{ème} siècle. Dans les cas où nous avons pu le contrôler, il s'agit de jetons d'une fabrique tout à fait professionnelle, qui ne permet absolument pas d'expliquer ces légendes inintelligibles par le laxisme d'une production artisanale négligente.

Nous concluons modestement avec la conviction que des lecteurs opiniâtres et érudits du Bulletin nous proposeront quelques déchiffrages de légendes que nous avons abusivement présumées être totalement incompréhensibles.

✠ ER ✠ R ✠ AREF ✠ VMAH ✠ VODD ✠ 2K2PD ✠



Jeanne de Navarre. (Roger-Viollet)

Alain J. THOMAS & Jacques LABROT



RÉFÉRENCES

- BARNARD F. Pierrepont, 1916. The casting-counter and the counting-board. Clarendon Press, Oxford.
- BAUDOT H., 1873. Médaillier d'Aumont. Mém. de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, t. VIII, 1870-1873, Dijon (cf. Blanchet, 1930, p. 352).
- BEDOS B., 1980. Corpus des sceaux français du Moyen Age; tome 1, Les sceaux des villes. Paris, Arch. Nat., 547 pp.
- BLANCHET A., 1930. Manuel de Numismatique Française. Ed. Picard, Paris, tome 3, 610 p.
- CAVALIER, 1898. Catalogue, p. 189-197 et 290-291.
- CHALON R., 1857. Anciens jetons ou méreaux. Rev. Num. Belge, vol. XIII, p. 208-224 + 2 pl.
- CORRE P., 1986. Corpus de jetons armoriés de personnages français. Le Léopard d'Or, Paris, 474 p. (+ ann.). [Références notées C].
- DALAS M., 1991. Corpus des sceaux français du Moyen Age; tome 2, Les sceaux des rois et de régence. Paris, Arch. Nat., 339 pp.
- DUPLESSY J., 1988. Les monnaies françaises royales de Hugues Capet à Louis XVI. Tome 1, Ed. Platt, Paris, 325 p. [Références notées Dup.]
- FAVIER J., 1978. Philippe le Bel. Fayard, 587 pp.
- FEUARDENT F., 1915. Jetons et méreaux depuis Louis IX jusqu'à la fin du Consulat de Bonaparte. [Références notées F].
- FRÉNEA J.M. "Heratlas" (atlas d'héraldique sur Internet, mise à jour du 19/1/1998.
- GODEFROY F., 1990. Lexique de l'ancien français. Éd. Librairie Honoré Champion, Paris, 544 pp.
- LABROT J., 1986. Les bordures décorées des monnaies, jetons et méreaux du Moyen Age. Cahiers Numismatiques, n° 88, juin 1986, p. 158-172.
- LABROT J., 1989a. Une histoire économique et populaire du Moyen Âge; les jetons et les méreaux. Ed. Errance, 236 p.
- LOUDA J. & MACLAGAN M., 1993. Les dynasties d'Europe, 308 pp., Bordas.
- MAILLET 1886. Catalogue de la vente du 4 novembre à Bruxelles, "Méreaux ou jetons de Tournai", p. 108-137.
- POEY D'AVANT, E., 1862. Monnaies féodales de France. 3 vol. + 1 vol. pl.
- PREAU Ch., 1888. Jetons de quelques reines de France, p. 3-20.
- RICHARD, 1904. Jetons français; catalogue de vente publique, Paris, 10-16/6/1904, p. 1-8.
- ROMAN J., 1911. Les jetons du Dauphiné. 148 pp. [Références notées Rm]
- ROUYER J., 1849. Notes pour servir à l'étude des méreaux; II, Description de quelques anciens jetons ou méreaux de compte. Rev. Num., p. 446-464.
- ROUYER J., 1884. Choix de jetons français du Moyen Age, pour la plupart inédits. Rev. Num., p. 347-376 + pl.
- ROUYER J., 1896-1897. Le nom de Jésus employé comme type sur les monuments numismatiques du XVème siècle. Rev. Belge Num., 1896, p. 313-346, et 439-459 ; et 1897, p. 185-211 et 318-363.
- ROUYER J. & HUCHER E., 1858. Histoire du jeton au Moyen Âge. Réédition Le Léopard d'Or, 1982, 179 p. (+ pl.). [références notées R&H]
- SERRURE R., 1890 (?). Jetons et méreaux inédits. Bull. de Numismatique, p. 78-83.
- TOUR H. de la, 1899. Catalogue de la collection Rouyer : jetons et méreaux du Moyen Âge. 284 p. + 28 pl. (Réédition Editions Wiqs, Rebecq (Belgique), 2000, 323 pp. + 28 pl.) [Références notées T].
- WITTE A. de, 1921. Inventaire manuscrit de sa collection. Cabinet des Médailles, 52 pp., Bruxelles.